



## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ:

### En raison des circonstances actuelles :

- **Le service consulaire de l'ambassade reçoit uniquement sur rendez-vous en semaine entre 9.00 et 12.30 heures**
- **Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du consulat**
- **Des mesures spéciales sont en place pour éviter l'échange physique de documents**

### A. Avant toute chose le demandeur doit :

1. Prendre rendez-vous auprès du service consulaire de l'Ambassade par téléphone : (+351) 213 931 946 entre 9.00 et 12.30 heures ou par email : [lisbonne.consulat@mae.etat.lu](mailto:lisbonne.consulat@mae.etat.lu)
2. Verser le montant de
  - 34 euros pour une carte d'identité valable 10 ans (titulaire de plus de 15 ans);
  - 30 euros pour une carte d'identité valable 5 ans (titulaire entre 4 et 15 ans);
  - 25 euros pour une carte d'identité valable 2 ans (titulaire de moins de 4 ans)

sur le compte chèque postal du

**TS-CE CTIE**  
**Cartes d'identités**  
B.P. 1111  
L-1011 Luxembourg

**IBAN LU44 1111 7028 7715 0000**  
Code BIC : CCPLLULL

**Mention : Demande de carte d'identité au nom de « prénom/nom »**

Il est aussi possible de payer par carte via le lien suivant :[:https://www.services-publics.lu/login/TAMLoginServlet?TAM\\_OP=cert\\_login&USERNAME=unauthenticated&ERROR\\_CODE=0x00000000&ERROR\\_TEXT=HPDBA05211%20%20%20Successful%20completion&METHOD=GET&URL=%2Ffpgsa-fo%2Fjsp%2Factivate\\_service%3FserviceType%3DCTIE\\_PCI\\_GSA%26lang%3DFR&REFERER=https%3A%2F%2Fguichet.public.lu%2Ffr%2Fcitoyens%2Fcitoyennete%2Fpapiers-identite%2Fcarte-identite%2Fnouv-carte-identite-adulte.html&HOSTNAME=demarches.services-publics.lu&AUTHNLEVEL=&FAILREASON=&PROTOCOL=https](https://www.services-publics.lu/login/TAMLoginServlet?TAM_OP=cert_login&USERNAME=unauthenticated&ERROR_CODE=0x00000000&ERROR_TEXT=HPDBA05211%20%20%20Successful%20completion&METHOD=GET&URL=%2Ffpgsa-fo%2Fjsp%2Factivate_service%3FserviceType%3DCTIE_PCI_GSA%26lang%3DFR&REFERER=https%3A%2F%2Fguichet.public.lu%2Ffr%2Fcitoyens%2Fcitoyennete%2Fpapiers-identite%2Fcarte-identite%2Fnouv-carte-identite-adulte.html&HOSTNAME=demarches.services-publics.lu&AUTHNLEVEL=&FAILREASON=&PROTOCOL=https)

- En cas de demande par plusieurs membres d'une famille, il est possible d'effectuer un virement unique pour les taxes, cependant la preuve de paiement doit obligatoirement indiquer le prénom et nom de toutes les personnes concernées.

- La demande d'une carte d'identité par un enfant mineur est introduite par un parent exerçant l'autorité parentale ou par le tuteur, le cas échéant.
- Le majeur incapable doit également être accompagné par son tuteur.

La demande d'une carte d'identité nécessite toujours la présence physique du futur titulaire, même s'il s'agit d'un bébé. Le demandeur, et le cas échéant son enfant, doit ainsi se présenter en personne à la mission diplomatique ou consulaire luxembourgeoise pour y accomplir la demande muni de sa preuve de paiement.

A.1 Avant de se présenter à son rendez-vous, le demandeur devra envoyer par courrier électronique à l'adresse [lisbonne.consulat@mae.etat.lu](mailto:lisbonne.consulat@mae.etat.lu) tous les documents suivants :

1. Un titre d'identité : passeport ou carte d'identité luxembourgeois valables ou, à défaut, un certificat de nationalité;
  - En cas de perte/vol, une déclaration de perte/vol de la police
  - Dans le cas d'une première demande un certificat de nationalité est exigé
2. Un **certificat de résidence** de la « Junta de Freguesia » qui ne dépasse pas 3 mois
  - Ou bien une **carte de séjour** valable
  - Pour les mineurs (moins de 18 ans) un certificat de résidence récent au nom de l'enfant et un autre avec la-même adresse au nom d'un des parents ou du tuteur légal, ou un certificat de composition de ménage
3. La **preuve de paiement de la taxe avec indication du numéro IBAN du compte à partir duquel ce virement a été fait;**
4. La **fiche d'inscription consulaire dûment complétée** transmise par email après sa prise de rendez-vous
5. La **feuille « signature »** transmise par email à la prise de rendez-vous.
  - Cette feuille vaut également pour les enfants maîtrisant déjà l'écriture
  - Il est impératif que la signature ne dépasse ni ne touche les limites de la case prévue à cet effet
6. Un certificat de mariage si le demandeur souhaite que le nom du conjoint figure sur la carte d'identité, au cas où ce dernier n'est pas inscrit dans le Registre national des personnes physiques;
7. Pour les **enfants mineurs** : le formulaire transmis par email après la prise de rendez-vous « **accord en matière de demande de passeport/carte d'identité** » – signé par les **2 parents**

B. **Lors de son rendez-vous** le demandeur devra **se munir de l'ensemble des documents originaux sous B.** sous peine de devoir prendre un nouveau rendez-vous.

Il devra par ailleurs apporter **2 photographies d'identité de moins de trois mois** en couleur avec les caractéristiques obligatoires suivantes : dimension 4,5 x 3,5 cm, de face, la hauteur du visage étant comprise entre 3,2 cm et 3,6 cm. L'arrière-plan de la photo devra être bleu, blanc gris ou légèrement coloré (répondant aux critères OACI en annexe).

- C. La nouvelle carte d'identité sera envoyée à son titulaire par courrier recommandé à l'adresse de son choix.

\*\*\*\*\*

Des informations supplémentaires sont disponibles sur les sites :  
[www.mae.lu](http://www.mae.lu) et [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu).

Juin 2020